



C.S
Formations
Animation de Stages en Assurances

Stage :
Conformité des régimes
de protection sociale
Assurances de personnes

Public concerné

Stage très complet qui s'adresse aux :

- Responsables de Ressources Humaines
- Compensation & Benefits Manager
- DRH
- Responsables des Affaires Sociales ou des Relations Sociales

Aucun pré-requis n'est exigé.

Objectifs

Il permet de :

- maîtriser les enjeux de la protection sociale des salariés, afin qu'un dialogue efficace avec les partenaires sociaux et l'organisme assureur/le courtier puisse être mis en oeuvre,
- de mieux négocier les accords d'entreprise,
- ou de mieux définir les décisions unilatérales ou les accords référendaires,
- mieux comprendre les facteurs influençant les tarifs,
- d'optimiser le programme d'assurance couvrant les salariés.

Ce stage permet de maîtriser tous les éléments utiles et incontournables afin de maîtriser l'ensemble des aspects réglementant la prévoyance ou la mutuelle des salariés.

Validation par attestation et certificat de stage.

Durée

Ce stage se déroule sur 1 jour, soit 7 heures.

Formateur

Consultant/formateur, associé fondateur de C.S. Benefits, société de CS Groupe dédiée à la protection sociale complémentaire.

Expérience de 25 ans dans ce domaine avec une expérience terrain et de direction générale.

Moyens pédagogiques

La formation comporte une partie technique argumentée d'exemples, et se veut interactive.

• Programme Jour 1

- I. Les fondamentaux
 - a. La sécurité sociale
 - rappel des prestations en nature (soins de santé) et
 - des prestations en espèces (prestations en cas d'arrêt de travail)
 - b. Les régimes complémentaires
 - Garanties prévoyance
 - Garanties de frais de santé
 - c. Le cadre légal
 - Les textes applicables
 - les garanties des contrats responsables
 - Obligations de garantie,
 - Interdictions de couverture
 - Plafonds de garanties
- II. Constituer le cahier des charges de l'appel d'offres
 - a. Le marché des assurances
 - Les compagnies d'assurances
 - Les Institutions de Prévoyance
 - Les mutuelles
 - Les intermédiaires
 - b. Les clauses essentielles
 - Les garanties
 - Les exclusions
 - Les bénéficiaires
 - La maîtrise budgétaire des risques
 - La solidarité entre les actifs et les retraités
 - Les engagements de l'organisme retenu pour assurer le succès du dispositif
 - c. Outils de pilotage / tableaux de bord
 - Définition des indicateurs de qualité
 - Définition des indicateurs de suivi financier
 - Points clés d'analyse
 - Le compte de résultats